AR PREFECTURE
016-200054047-20160706-2016_07_06_16-DE
Reçu le 19/07/2016

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE

COMMUNE DE CONFOLENS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

>>

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE

COMMUNE DE CONFOLENS

Effectif légal du Conseil Municipal : 27
Nombre de conseillers en exercice : 27
Présents : 17
Excusés : 02
Absents : 01
Délégations : 07

Date de Convocation: *28 juin 2016*

Date d'affichage : *29 juin 2016*

Le six juillet deux mil seize à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Ville de CONFOLENS s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sur convocation en date du 28 juin 2016, sous la présidence de **M. Jean-Noël DUPRE, Maire**.

Etaient présents :
M. BOUTY Philippe, Mme COURSAGET Mireille, M. GERMANEAU Gilbert, Mme VILLEDARY Véronique, M. GUINOT Jean François, M. BOOB Frédéric Adjoints, M. PAULET Didier, M. PONTCHARRAUD Michel, DESBORDES Pierre, Mme DUMASDELAGE Chantal, Mme FLEURIAU Valérie, Mme BARRY Marie-Christine, Mme VICTOR Nathalie, Mme VIGNAUD Christine, Mme LAFONT Cindy, Mme NGOMBET-BITOO Madeleine, Conseillers Municipaux,

Excusé(e)s : M. VIGNAUD Jean-Michel ; M. FLAYAC Serge

Délégations :M GAULTIER Emmanuel à M PONTCHARRAUD Michel, Mme LAMANT Marie-Line à M DUPRÉ Jean-Noël, Mme Devaine Colette à M. PAULET Didier, M. Gantheil Robert à Mme VILLEDARY Véronique, M. DEMONT Jean-Michel à M. BOUTY Philippe, M. POINTIER Emeric à M. GUINOT Jean-François, M. LASCAUX Laurent à M.DESBORDES Pierre.

Absents :M. MASDOUMIER Pascal

Secrétaire de séance : Mme FLEURIAU Valérie

Mesdames COURSAGET Mireille et LAFONT Cindy arrivent à 19h00 et prennent part aux votes à partir de la délibération n°5.

2016/07/06
N° 16

16- Personnel Communal – Création d'un poste suite à l'obtention d'un concours.

Monsieur le Maire indique qu'un agent du service communication et T.A.P. est lauréat du concours d'Educateur Territorial des Activités Physiques et Sportives et est inscrit sur la liste d'aptitude du centre de gestion 33. L'agent exerce les fonctions de chargé de communication et de coordinateur des T.A.P. à temps complet.

Monsieur le Maire propose la création :

- d'un poste d'Educateur Territorial des Activités Physiques et Sportives, d'une durée hebdomadaire de 35 heures à compter du 1er Août 2016.

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal à l'unanimité :

- Accepte la proposition de Monsieur le Maire,
- Crée le poste d'E.T.A.P.S,
- Modifie en ce sens le tableau des effectifs,
- Inscrit les crédits nécessaires et les charges sociales se rapportant à ce poste au budget 2016 de la collectivité aux articles et chapitres prévus à cet effet.

Pour Extrait Conforme
En Mairie, le 13 juillet 2016

MAIRIE de CONFOLENS (Charente)

Jean-Noël DUPRÉ
Maire de Confolens